

# Unitaire 33



infirmières, infirmiers. médecins. pharmaciens. sages-femmes, aide-soignants, aide-soignantes, transporteurs sanitaires, biologistes, épidémiologistes, techniciens et techniciennes de laboratoire, préparateurs et préparatrices en pharmacie, secrétaires médicales, auxiliaires de vie pour personnes âgées et handicapées, gendarmes, personnels de la police nationale

# INDISPENSABLES et municipale, sapeurs-

pompiers, personnels des services pénitentiaires, personnels travaillant dans le secteur de l'hébergement (demandeurs d'asile, centres spécialisés pour sans-abris), personnels pour l'aide sociale à l'enfance et protection maternelle et infantile ... travailleurs et travailleuses sociaux, éducateurs et éducatrices spécialisé·es, puériculteurs et puéricultrices, psychologues... personnels des services d'aide à domicile,... agriculteurs, agricultrices, boulangers, boulangères, hôtesses de caisse et caissiers, agent es de mise en rayon, agent es de sécurité, agent·es d'entretien et de propreté, postiers et postières, facteurs et factrices, conducteurs et conductrices de métro, de tram, de bus, de train... chauffeurs routiers, journalistes, enseignants, enseignantes, AESH...



# Se syndiquer au SNUipp-FSU ?

# **CAPD supprimées, CHSCT menacés : nous devons reconquérir nos droits !**

L'année prochaine, ni les opérations de mouvement, ni celles de promotions ne seront traitées en CAPD. Les représentant es du personnel qui ont été élu es il y a quelques mois, ne seront plus destinataires des documents de travail, ni associé es à l'élaboration des règles. Véritable coup de force du gouvernement, la suppression des CAPD (et des CHSCT) doit être dénoncée et combattue. En Gironde, les élu es du SNUipp-FSU ont toujours œuvré pour l'équité, la transparence et le respect des règles. Ils et elles se sont mobilisé es aux côtés des personnels pour défendre leurs droits.

Samantha FITTE





# Adhérer au SNUipp-FSU, simple et utile!

Bulletin d'adhésion P.6.7

enir informée la profession, défendre et faire valoir les droits des collègues, agir pour la défense de l'école et du Service Public d'Éducation, telles sont les orientations de notre syndicat.

La force du SNUipp-FSU repose sur ses syndiqué·es. Les cotisations permettent d'assurer son indépendance financière pour une information des collègues sur leur carrière et sur tous les problèmes qui concernent notre profession.

#### UNE bonne raison pour adhérer au SNUipp FSU

Le SNUipp-FSU c'est avant tout des personnes qui, parce qu'elles font le même métier et ont les mêmes préoccupations professionnelles, choisissent de se rassembler pour réfléchir à l'évolution de leur métier tant du côté des personnels que de la pédagogie, faire des propositions et les faire aboutir, et se défendre en cas de besoin. Défendre des valeurs et les personnels : la laïcité, la réussite de tou·tes les élèves, la solidarité, l'équité et la transparence dans la gestion des personnels, la démocratie, la justice sociale, l'écologie...

En étant syndiqué·e, vous pouvez participer aux conseils syndicaux départementaux qui proposent des mandats, élaborent les actions.

Dans le contexte actuel d'attaques sur les personnels, de crise sanitaire, de refonte de la loi sur la Fonction Publique, de projets de loi sur la direction d'école.... nous avons plus que besoin de moyens pour ENSEMBLE construire l'école d'après.



Par Samantha Fitte, Marc Vieceli et Guillaume Larroche co-secrétaires départementaux du SNUipp-FSU de Gironde

### **SOMMAIRE**

P.2 Syndicalisation

P.3 Édito

**P.4.5 Confinement** 

P.6 Déconfinement

P7.8 Bulletin d'adhésion

P.9.10.11 Suite

P12 « Les jours d'Après 33 »

15/06/2020

## Nous pouvons être fier es de nous...

epuis le 13 mars et l'annonce de la fermeture des écoles puis du confinement de la population, les enseignant es et AESH ont dû, et su, faire preuve d'engagement, d'inventivité, de débrouillardise. Et nous ne nous en sommes pas si mal sorties, malgré la difficulté de la tâche.

Dès le début, en effet, il a fallu inventer une manière de travailler pour maintenir, le lien avec nos élèves. Disons le tout net : aucun pédagogue digne de ce nom n'a imaginé une seconde que l'école allait continuer. Nous avons de plus découvert que les outils vantés par notre ministre ne fonctionnaient pas, les serveurs de l'éducation nationale et du CNED cédant dès le premier jour !

S'en est suivie cette période étrange, pendant laquelle nous nous sommes pour beaucoup démené·es avec des soucis techniques, matériels. Où nous avons eu recours à des solutions insatisfaisantes, souvent « limite » du point de vue des données privées, pour répondre au défi du lien avec les familles et les élèves.

Dans la même période, les enseignant·es ont aussi accueilli les enfants des personnels soignants. En répondant présent dans une situation anxiogène, ils et elles ont à leur échelle permis la mobilisation des infirmières, des médecins... au plus fort de l'épidémie.

Et puis est arrivée l'heure de reprendre la classe en présentiel pour tou·tes les élèves. Et alors qu'on aurait pu attendre un accompagnement renforcé des équipes, nous avons assisté à la faillite des cadres. En Gironde, à ce jour, aucune circulaire départementale ou académique, des circonscriptions entières sans nouvelles de leur inspecteur, des directeurs et directrices sommé·es de mettre en place le protocole, mais en accueillant plus d'élèves que possible... Malgré ces difficultés, les écoles ont ré-ouvert, accueillant les élèves dans des conditions strictes, avec un protocole très contraignant. Mais les équipes, directeurs et directrices en tête, ont tenu le cap, au prix d'une grande débauche d'énergie et de stress énorme.

Alors entendre que nous n'aurions rien fait, que nous serions « décrocheurs », cela doit légitimement nous mettre en colère. Parce que c'est faux et que c'est injuste.

Cette colère, transformons-la en force pour préparer la rentrée, et exiger le temps et les moyens nécessaires aux défis qu'elle représente : décrochage, creusement des inégalités, séquelles du confinement... rien dans ce que propose Blanquer ne répond à ces défis. Lui ne fait qu'avancer son projet d'école libérale, étriquée, inégalitaire et technocratique.

Imposons une école émancipatrice, qui s'appuie sur l'expertise de ses enseignant·es pour prendre soin de ses élèves, de tous ses élèves. Exigeons du temps pour élaborer, des RASED, des Maîtres surnuméraires, des remplaçant·es, et des conseils des maîtres qui puissent faire vivre l'école!



# Confinement

# L'école à la maison n'existe pas !

vec la fermeture des écoles les enseignant·es ont dû réinventer leur travail en proposant une « école à distance ». Ils et elles ont déployé toute leur professionnalité avec énergie et créativité pour permettre à l'ensemble des élèves de recevoir *quelque chose* de l'école : création de fichiers, recherche des meilleurs liens sur internet, appels téléphoniques avec les familles, enregistrements de vidéos personnelles, déplacements dans les écoles, voire dépôts dans les boites aux lettres...

## « nous sommes prêts »

Si « l'école à la maison » a été possible c'est bien grâce aux enseignant·es. Les discours du ministre martelant « nous sommes prêts » n'étaient bien que du vent.

Mais nous devons avoir la plus grande vigilance sur les conséquences pédagogiques et professionnelles de ce « télétravail », d'autant que le ministère est très favorable à l'introduction de plus de distanciel dans les pratiques enseignantes.

L'enseignement à distance ce n'est pas l'école. Faire parvenir des fiches ou des tâches à nos élèves n'est pas enseigner. De plus il est totalement impossible d'assurer un réel suivi individuel avec les seuls outils informa-

tiques. Ne nous leurrons pas, nous avons fait comme on a pu mais nous n'avons pas enseigné! Enseigner n'est pas déverser un contenu à des sujets (objets?) apprenants. A l'école on apprend au contact des autres et avec les autres. On apprend ensemble, on partage le savoir et on construit du commun (Meirieu). C'est d'ailleurs bien pour ces raisons que certain es ont mis en place des outils pour créer du lien entre

Pour le SNUipp-FSU, les élèves comme les enseignant-es ont besoin d'école pour travailler et apprendre.

les élèves (classes virtuelles, blogs...) parce qu'il est indispensable pour apprendre.

Nathalie TEYSSOT





# Retraité·es et crise sanitaire

Les retraité·es, particulièrement les plus âgé·es, ont payé un lourd tribut à la pandémie que l'impréparation, l'incurie, les choix du gouvernement n'ont pas permis d'endiguer : choix budgétaires, de gouvernance de l'hôpital public, refus d'un service public d'aide à l'autonomie...

En Gironde, comme dans près de 60 départements, les retraité·es de la FSU, avec l'intersyndicale ont écrit à la préfète et à l'ARS (Agence Régionale de Santé) pour leur demander d'assumer leurs responsabilités en matière de santé publique et de protéger toute la population (équipements en masques gratuits, multiplication des tests préventifs, plans de mises en sécurité ...)

La place des retraité·es dans la société s'est trouvée de nouveau questionnée par l'accès aux soins rendu plus difficile par les pénuries et l'isolement, par un projet de dé-confinement lié à l'âge (heureusement abandonné) ...

#### « le gouvernement fait le choix de ponctionner la sécurité sociale »

Après la lutte contre la retraite à points, nous avons maintenant à mener ensemble, actifs, actives et retraité·es la bataille pour la sécurité sociale. Ses dépenses mutualisées (prise en charge des soins, indemnités chômage, mesures de soutien à l'activité et au pouvoir d'achat) aident l'ensemble de la population à passer le cap de la crise, mais augmente son déficit. Au lieu de faire payer les plus riches et d'appliquer une plus grande justice sociale le gouvernement fait le choix de ponctionner la sécurité sociale et de faire supporter le poids de sa dette aux assuré·es sociaux.

La sécurité sociale est un des grands enjeux du monde d'après.



# L'école pendant le confinement

à Cenon, des enseignant es malades, une administration irresponsable

éjà, il y eut les masques : malgré de multiples demandes des personnels et de leurs organisations syndicales, il aura fallu trois semaines pour que les enseignant es volontaires soient doté es de masques.

Ensuite, le problème des consignes sanitaires aux enseignant es volontaires : arrivées après 2 semaines de fonctionnement.

Puis, le Covid.

Trois adultes participant à l'accueil des enfants de soignants à Cenon ont eu des symptômes du Covid. Aujourd'hui, ce serait un foyer de contamination ou cluster ; en avril, en pleine pandémie, l'administration n'y a vu qu'une coïncidence. Les mesures de précaution de base n'ont pas été prises, exposant inutilement les personnels, les enfants et leurs familles.

Alors qu'une enseignante qui avait accueilli les enfants de soignants avait déclenché les symptômes du Covid, l'administration n'a pas cru bon d'avertir les personnels qui travaillaient la semaine d'après.

Un autre enseignant et une agente municipale ont alors été atteint es.

Le SNUipp-FSU33 est intervenu auprès du DASEN et a saisi la cellule d'urgence du CHSCT.

Nous avons réclamé transparence et précaution : communication des cas de Covid en urgence aux personnels présents, dépistage systématique, fermeture de l'établissement.

Malgré nos demandes, l'administration n'a pas reconnu la contamination des personnels sur le lieu de travail, les agent es n'ont pas été suivi es par la médecine de prévention. Les collègues n'ont pas eu accès à un test pour cause de pénurie de ceux-ci. Impossible pour elles et eux, dans ce cas là, de faire valoir leurs droits et l'imputabilité au service.

Deux autres écoles en Gironde ont continué à accueillir des élèves alors que des adultes présentaient des symptômes.

Pour le SNUipp-FSU, la protection de la santé des personnels volontaires aurait dû être une priorité! Ces mises en danger étaient évitables et auraient dû être anticipées.

Émilie MULLIER



# Déconfinement

# L'école sous pression

Le 11 mai dernier, les Français vivaient leur 1er jour de déconfinement et les enseignant·es étaient dans les écoles afin d'organiser, dans l'urgence, l'accueil des premier·es élèves prévu dès le lendemain pour certain·es.

e SNUipp-FSU avait dénoncé la précipitation, les difficultés de mise en œuvre du protocole sanitaire et le manque de cadrage. Les discours officiels appelaient à la confiance accordée au terrain, à la souplesse dans les organisations ou le calendrier retenus, à la prudence : « En l'absence de respect du protocole, on n'ouvre pas ! » disait le ministre.

Mais... sur le terrain, rien de tout cela n'a été vrai! Pire, c'est le contraire qu'ont vécu beaucoup d'équipes avec des directeur trices en première ligne face à des IEN qui multipliaient injonctions, ordres et contre-ordres... Certain es collègues ont dû faire et défaire des organisations prévues parfois du jour au lendemain, des équipes ont reçu des pressions pour accueillir les élèves dès le 12 mai ou des niveaux de classe, notamment en maternelle, alors même que les personnels étaient en nombre insuffisant. Certain es IEN ont malmené les droits des collègues, notamment en ce qui concerne le droit à continuer le distanciel en cas de garde d'enfants. Tout cela a été rendu possible car à

aucun moment le Directeur Académique n'a posé et rappelé le cadre de la réouverture des écoles.

Autre exemple qui perdure : le flou qui règne à propos de l'accueil des publics dits prioritaires et les tensions que cela génère avec certaines familles.

Le SNUipp-FSU demande une préparation de la rentrée de septembre dès maintenant et du temps pour les équipes pour qu'on cesse d'agir sans cesse dans la précipitation.

La prétendue souplesse accordée au terrain ne doit pas être synonyme d'absence de cadre et d'injonctions locales contradictoires.

Samantha FITTE



11 mai : retour à l'Ecole de la Confiance.

# Pas de fin de crise pour le mépris.

a réouverture des écoles a montré de façon criante à quel point les AESH ne sont toujours pas reconnue es pour leurs missions : accompagner les élèves en situation de handicap.

Il aura fallu attendre le 12 mai, soit APRÈS la réouverture, pour voir les AESH être destinataires d'une fiche détaillant et encadrant leur reprise du travail.

Là où les AESH font partie intégrante de l'équipe, la reprise s'est bien passée, pour les personnels comme pour les élèves en situation de handicap, toujours présenté·es par le gouvernement comme une priorité. Comment y croire quand on voit la façon dont sont trop souvent traité·es ceux et celles qui les accompagnent ?

Car là où l'impréparation générale et la pression mise sur les équipes ont fait leur œuvre, ces personnels ont subi de plein fouet les injonctions des un·es et des autres : ici la directrice ou le directeur demande du travail administratif, là un chef d'établissement utilise l'AESH comme agent d'entretien, ailleurs un IEN indique qu'ils peuvent encadrer des groupes d'élèves... Les AESH se sont retrouvé·es bouche-

trous, corvéables, et il a fallu nous battre pour que leurs droits et leurs missions soient respectés.

« les AESH se sont retrouvé-es bouche-trous »

En effet comment se défendre lorsque l'on est seul·e, payé·e au lance-pierre, avec un contrat précaire ? Le SNUipp-FSU a accompagné de nombreux·ses collègues dans la période, face à une administration souvent absente et peu encline à se pencher sur les difficultés de ces personnels, pourtant parmi les plus fragiles de l'Éducation Nationale. Les PIAL (Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisés) sensés améliorer les conditions de travail de ces personnels n'ont d'ailleurs pas joué leur rôle dans la période.

C'est bien l'action collective qui permettra de faire reconnaître les AESH comme des membres à part entière des équipes, dans le respect de leur professionnalité.

Marc VIECELI





PLUS DE 54 000



# SNUipp FSU 33 Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs d'école et PEGC

Section de la Gironde : 44 cours Aristide Briand 33000 Bordeaux tél: 05 56 31 26 63 snu33@snuipp.fr http:// 33.snuipp.fr

### Bulletin d'adhésion 2020-2021

Syndiqué·e en 2019-20 <b>□</b>	Jamais syndiqué·e 🗖	Ancien·ne syndiqué·e
Nom :	Prénom :	Nom de naissance :
Adresse personnelle:		
Date de naissance :	Téléphone :	Adresse électronique :
Ecole et Poste d'affectation :		
Fonction particulière :	Classe Normale 🗖 Hors	s Classe  Classe Ex   Étudiant-e à l' INSPE   REP   REP+ ■
Retraité·e  Situation particulière	e (voir plus bas) <b>□</b>	

Retournez ce bulletin complété à SNUipp-FSU 44 cours Aristide Briand 33000 Bordeaux ou par mèl à snu33@snuipp.fr

## Montants des cotisations 2020-2021

Stagiaires: 80€ Contractuels: 80€

66% de la cotisation est déductible de vos impots. Pour une cotisation de 153€ vous bénéficiez d'un crédit d'impôt de 100€

AESH, CUI/CAE: 25 € Étudiants M1 : 35€

#### Merci d'entourer le montant correspondant à votre situation

	Groupe 1 Adjoint-e CPC				<b>Groupe 2</b> PEMF PSY EN Adjoint∙e Spécialisé∙e			Groupe 3 Adjoint-e REP Dir 1à 3 classes			Groupe 4 Adjoint-e REP+ Dir 4 classes et + Dir REP 1à 9 classes Enseignant-e référent-e			Groupe 5 Dir spécialisé Dir REP 10 classes et + Dir REP+ 1 à 9 classes			Groupe 6 Dir REP+ 10 classes et							
échelon	ins- tits	PE	PE HCL	PE Cl exp	ins- tits	PE	PE HC L	PE CL exc	Ins- tits	PE	PE HCL	PE CL exc	Ins- tits	PE	PE HCL	PE CL exc	ins- tits	PE	PE HC L	PE CL exc	ins- tits	PE	PE HC L	PE CL exc
1				226				233				237				241				243				245
2		130		239		137		246		141		250		145		254		148		257		150		259
3		132	217	252		139	224	259		143	228	263		147	228	267		150	234	270		152	237	272
4		140	231	271		147	238	278		151	242	282		155	242	286		158	248	289		160	251	292
5		147	247	290		154	254	297		158	258	301		162	258	305		165	264	308		167	267	310
6		156	261	302		163	268	309		167	272	313		171	272	317		174	278	320		176	281	322
7		166		317		173		324		177		328		181		332		183		335		185		337
8	137	177			144	184			148	188			152	192			155	195			157	197		
9	144	189			151	196			155	200			159	204			162	207			164	209		
10	153	203			160	210			164	214			168	218			171	221			173	223		
11	168	218			175	225			179	229			183	233			186	236			188	238		

## Retraité·es

Pension	1200	1300	1400	1500	1600	1700	1800	1900	2000	2100	2200	2300
Cotis	77€	83€	89€	95€	101€	108€	114€	120€	126€	132€	138€	144€

#### **PEGC** Contacter Bruno Laulan bruno.laulan@laposte.net

Situations particulières								
Mi-temps	Autre temps partiel	Dispo, congé parental	Congé de formation					
3/5 de la cotisation	% quotité travaillée	75 €	80% de la cotisation					

**AU DOS** Modes de paiement



## **MODES DE PAIEMENT**

Le montant de ma cotisation est de

€ (voir tableaux au recto)

## Adhérer en ligne



Connectez vous sur http://:adherer.snuipp.fr/33

Remplissez le formulaire en ligne. Vous pouvez payer en plusieurs fois (de 1 à 4)



### Par chèques



#### Vous pouvez payer par chèques de 1 à 10 chèques

Je paye avec ...... chèques à l'ordre du SNUipp-FSU33 avec mois d'encaissement au dos (ne pas dépasser le mois de juillet)

### Par prélèvement automa-

#### Le prélèvement automatique se fait en 10 mensualités de octobre à juillet

- 1 Remplir soigneusement le mandat de prélèvement SEPA ci-dessous (la première année seulement)
- 2 Joindre obligatoirement un relevé d'identité bancaire (RIB)



Le prélèvement automatique vaut pour une tacite reconduction. Vous recevrez en tout début d'année scolaire un courrier vous précisant le montant de votre nouvelle adhésion et vous indiquant la possibilité d'annuler votre re-syndicalisation. Si vous souhaité continuer à adhérer au SNUipp-FSu il vous suffira de ne pas répondre.

#### Mandat de Prélèvement SEPA CORE

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le syndicat SNUIPP-FSU à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNUIPP-FSU.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez signée avec elle.

Une demande de remboursement doit être présentée :
- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Référence Unique Mandat (réservé au créancie	r):
SNUIPPFSU 33	

Veuillez completer tous les champs (*) du mandat, joindre un RIB ou RICE	L, puis adresser l'ensemble au creancier						
<b>Débiteur</b> Vos Nom Prénom(*):	Identifiant Créancier SEPA: FR 23 ZZZ 438424 Nom: SNU IPP 33 Adresse: 44 cours A. Briand Code postal: 33000						
Votre Adresse (*)	Ville: BORDEAUX Pays: FRANCE						
Code postal (*):							
Pays (*):	Date (*): Signature (*):						
BIC (*):							

# Direction: une pression insidieuse

ermeture des écoles, confinement, décon- impose des règles mais la communication minisfinement, ouverture progressive sent·es en oubliant vacances et week-ends.

ment un malaise persistant. Ils et elles oscillent équipes de tenir dans la période. entre colère, abattement et dépit. On pourrait être, mais ce n'est sans doute pas la principale.

#### « une nouvelle gouvernance »

tion qui s'installe à bas bruit, une nouvelle gou- abonnés absents. vernance des écoles qui insidieusement fait porter toutes les responsabilités sur les acteurs de terrain. Sous couvert d'autonomie, pour favoriser ouvrir l'école à la date annoncée dans la presse. nonce. Les directeur-trices ont la responsabilité de son application mais l'IEN vient commenter, interpréter, contredire ou parfois s'opposer. Le protocole

des térielle dans les médias dit autre chose... Au miécoles : nous connaissons une période lieu de cette avalanche de contradictions, les diinédite sans comparaison avec ce que nous recteurs et les directrices sont sommé·es de réavons vécu auparavant. Il a fallu s'adapter, in- pondre à toutes ces exigences. Cette nouvelle venter, remettre en question nos savoirs profes- gouvernance s'illustre aussi par l'obligation qui a sionnels et répondre dans l'urgence à des obli- été faite aux directeurs-trices de prendre des dégations nouvelles que la crise sanitaire imposait. cisions "dans l'urgence", les isolant alors, coin-Cette succession de défis, nous y avons répon- cé es entre collègues et hiérarchie, du collectif du, sans compter les heures, répondant pré- qui réside dans les conseils des maître-sses. Ce collectif, force de décision, doit être renforcé et respecté car il est la spécificité de notre école. Aujourd'hui les directeurs et les directrices expri- C'est ce collectif qui a permis à de nombreuses

croire que la masse de travail qui a déferlé sur A cela s'ajoute le discours hiérarchique. La pluelles et eux est la cause de ce malaise. Peut- part des IEN se rendent disponibles pour répondre aux sollicitations des équipes mais peu donnent une réponse écrite "officielle" pour appuyer leurs conseils, certain es sur-interprètent ou imposent leur lecture du protocole, d'autres veulent tout contrôler, valider et demandent de Cette période inédite met en lumière une situa- rendre compte de tout, d'autres encore sont aux

#### « le vrai visage de l'école de la confiance »

une gestion au plus près des réalités locales, les La situation de la direction met en lumière le vrai directeurs et directrices se voient doté·es de res- visage de l'école de la "confiance": une autonoponsabilités accrues qui vont bien au-delà de mie accrue mais de façade car elle s'accomleurs attributions. La réouverture progressive des pagne à la fois d'un contrôle étendu et d'une exécoles en est l'illustration. Elle est organisée par plosion des injonctions (cadres, guides, protoles directeurs trices et les maires dans le strict coles...) impossibles à concilier entre elles, metrespect d'un protocole sanitaire : oui, mais. Ce tant de nouveau en exergue le malaise profond protocole permet des interprétations très variées. lié à cette fonction que le ministère ne traite que Il est obligatoire et non négociable mais il faudra superficiellement en se contentant d'effets d'an-

Cécile HEMOUS et Pierre LEROY-LANSARD

# Statut hiérarchique : la mauvaise idée qui revient

Alors que la profession avait massivement rejeté l'idée d'un statut hiérarchique du SNUipp - FSU directeur au moment de la Loi Blanquer, cette idée revient à l'occasion de la crise sanitaire et fait l'objet d'une proposition de Loi toujours de la députée Catherine Reilhac. Nous nous opposons fermement à cette idée, qui va à l'encontre de ce qui fait la force de l'école : le collectif de l'équipe éducative. En revanche le travail spécifique des directeurs et directrices doit être facilité et reconnu.

# Inventer l'école d'après ?

ès lors que Jean Michel Blanquer a annoncé la réouverture des écoles avec un protocole sanitaire inchangé et sur la base du volontariat des familles, c'en était bien fini de l'école à plein temps et pour tou·tes.

C'est bien une école en miettes que les enseignant es s'efforcent de maintenir à flot avec des demandes hiérarchiques souvent contradictoires.

#### « Chaque école se débrouille, et les équipes s'organisent »

Des injonctions hiérarchiques, oui, mais aucun cadrage. Chaque école se débrouille, et les équipes s'organisent, à la petite semaine, voire au jour le jour :

En maternelle REP+, depuis le 11 mai, accueil des GS et des élèves prioritaires de tous niveaux, puis accueil de tous les MS et donc réorganisation du temps hebdomadaire suivant le nombre d'élèves (semaine complète, deux jours, un seul jour...) réorganisation des groupes classe pour accueillir les élèves qui arrivent au compte-gouttes, réorganisation matérielle pour la distanciation et pour que chaque

enfant bénéficie de son matériel personnel, réorganisation des récréations pour que les enfants ne soient pas trop nombreux, réorganisation des emplois du temps des ASTEM pour le nettoyage et la désinfection.

Et une communication par téléphone ou par mail ou en présentiel qui ne cesse pas avec les familles pour expliquer les contradictions, transmettre les infos, les idées d'activités et surtout se donner des nouvelles.

Pendant que nous tenons tous les bouts, que nous organisons dans l'urgence, pas le temps de penser et parfois plus envie. Et nous voilà dépossédé·es du temps nécessaire pour réfléchir à cette rentrée de septembre que nous aurions besoin d'anticiper sereinement.

Et parce que nous tenons tous les bouts, ce temps, il faut se le réapproprier et ne pas laisser ce gouvernement irresponsable décider sans nous de ce que sera l'école de demain.

Christine CUNCHINABE





# La difficulté déconfinée ?

i le confinement a permis de mettre en lumière les manquements de notre institution à plusieurs niveaux, il a aussi permis de souligner plus que jamais les difficultés auxquelles certain es de nos élèves sont confronté es au quotidien. Combien d'entre elles et eux avaient, pour seule possibilité de faire leur travail, un petit écran de smartphone partagé avec toute la famille ? Et comment jeter la pierre à des familles qui, malgré toute leur bonne volonté, ne sont pas en capacité d'accompagner le travail scolaire ?

Alors aux grands maux les grands remèdes : le gouvernement a prôné un retour en urgence et sans préparation à l'école, pour remédier à cette « urgence sociale » que nos dirigeant·es ont subitement découverte grâce à la crise.

### Avec quels moyens pour les élèves les plus en difficulté ?

Pour les décrocheur ses, il faudra les faire revenir à la seule force de la persuasion : les travailleur ses sociaux sont débordées, et ne peuvent correctement intervenir auprès de toutes les familles par manque de temps.

Pour les enfants ayant déjà un suivi particulier, on continue le saupoudrage, face au refus de l'administration d'abonder les RASED cette année encore, mettant ainsi les collègues dans l'incapacité d'intervenir dans toutes les écoles où il y a des besoins.

Pour celles et ceux qui ont besoin d'un accompagnement complémentaire, on leur ferme les portes des CMPP, désormais ouverts aux seuls élèves orientés par la MDPH.

### Après les discours, à quand les actes ?

Le SNUipp-FSU dénonce l'hypocrisie du ministère qui a instrumentalisé les élèves en difficulté pour justifier la réouverture des écoles, alors même que toute la politique menée par JM Blanquer fragilise ces élèves.

L'école a besoin de personnels RASED, de maîtres surnuméraires, de classes à effectifs décents dans toutes les écoles pour permettre la réussite de tou·tes les élèves. Le SNUipp-FSU continue de revendiquer ces moyens à la hauteur d'une réelle ambition pour l'école.



## Présentiel et distanciel : les doubles journées de travail des enseignantes

Les professeurs qui assurent un service complet en présentiel dans l'école ou l'établissement ne sont pas astreints à l'enseignement à distance. L'enseignement à distance pour les élèves restés chez eux est assuré par les professeurs qui sont aussi à domicile. Le lien à distance entre élèves et professeurs est défini à l'échelle de l'école, avec l'aide, le cas échéant, des autorités académiques " (extrait de la circulaire relative à la réouverture des écoles)

« le ministère compte une fois de plus sur la conscience professionnelle des enseignant es »

Loin de vouloir protéger les collègues concerné es d'une tions de travail et détériorant les vies privées de nombre double tâche ou d'une surcharge du travail, le ministère de collègues. La solution semble toute trouvée pour compte une fois de plus sur la conscience profession- notre hiérarchie : nous n'avons qu'à utiliser le CNED. nelle des enseignant·es pour que nous travaillions plus Après tout, pourquoi ne pas accepter, une fois de plus, pour toujours moins de reconnaissance. L'institution met d'être dépossédé·es de notre travail de conception, de à profit le sentiment de culpabilité des collègues qui refu- réflexion ? Pourquoi ne pas accepter d'envoyer des fasent de laisser " sur le bord du chemin " leurs élèves, milles, parfois très éloignées du monde scolaire, sur des dont les parents auraient décidé de ne pas les remettre supports qu'elles ne parviendront pas à utiliser ? Simpleà l'école pour imposer insidieusement une quantité de ment parce que nous sommes toutes et tous fier es de travail qui les met en difficulté voire en souffrance.

La majorité des enseignant es a repris à plein temps, alternant entre deux ou trois groupes du lundi au vendre- Pour le SNUipp-FSU 33, cette situation aurait pu être moins en moins nombreux-ses et ne peuvent pas assu- nels Ainsi, le travail en distanciel, bien loin d'une « école à la de confiance en une réouverture précipitée, ne répond croire, doit être pensé, préparé, réfléchi, adapté et en-fants. voyé sur du temps personnel, en plus de la préparation et de la présence en classe, aggravant ainsi les condi-

contribuer, et même plus, de faire fonctionner le Service Public d'Éducation Nationale.

di. Les enseignantes restées à domicile se font de évitée avec un plan de recrutement massif de persontitulaires de la fonction mer à eux-elles seul es la quantité de travail à distance (enseignant es, personnels des RASED...) De plus, le nécessaire pour éviter aux autres cette double charge. volontariat des familles décrété pour masquer le manque maison » comme nos dirigeant es voudraient le faire pas à la nécessité du besoin d'école pour tous les en-

Pierre LEROY-LANSARD

# 2S2C : le piège de la municipalisation de l'école

e dispositif Sport Santé Culture Civisme a été créé taires... le 12 mai pour permettre aux communes d'offrir - il instaure, dans le temps scolaire, l'inégalité de traiteencadrées par des associations, en complément des 12 lonté et des moyens de chaque commune. heures de classe, l'État s'engageant à verser aux communes 110 € par jour et par groupe de 15 enfants.

Un nouveau terme est né : le "parascolaire". Car il ne "vacances apprenantes ". s'agit plus de périscolaire et que la complémentarité Son maintien, à la rentrée de septembre, est même évoavec le temps d'enseignement dispensé par les PE est qué, indépendamment de la reprise totale des cours des clairement affichée : aux PE les apprentissages fonda- élèves. mentaux « Lire Écrire Compter » aux municipalités le sport, les arts et le civisme!

tiples et doivent nous alerter :

- nels dans les écoles, il ne permet aucune garantie, ni mé·es. dans les contenus des projets, ni dans les conditions d'accueil des enfants :
- cours d'EPS (1er et 2nd degré) car déjà occupées ;
- place de critères de priorité. Par exemple, à Bordeaux, de l'école. les enfants de parents au chômage ne sont pas priori-

aux élèves 12 heures hebdomadaires d'activités, ment des élèves : l'offre parascolaire dépend de la vo-

Vendu au départ comme provisoire, la poursuite du dispositif est pourtant annoncée dans le cadre des

La FSU dénonce les dérives induites par le 2S2C. Les effets collatéraux de ce dispositif Blanquer sont mul- Tous les enseignements de toutes les disciplines doivent rester sous la responsabilité et la tutelle de - défini pour faire face au manque de locaux et person- l'État, avec des professeur·es qualifié·es et for-

Nous devons nous montrer très vigilantes et nous oppo-- les installations sportives sont de fait interdites aux ser à cette nouvelle tentative de "municipalisation " des enseignements, de mise en concurrence des territoires, - des enfants sont exclus de ce dispositif par la mise en voire de privatisation progressive de certaines missions

Vincent MAURIN

# Les Jours d'Après

Le SNUipp-FSU s'engage aux côté de 30 organisations et associations pour construire « Les jours d'après » en Gironde.

Laurence LABORDE

l'heure du déconfinement, de la reprise du travail, de la réouverture des écoles, et alors que la crise sanitaire est toujours là, 30 organisations girondines dont le SNUipp-FSU, ont décidé de s'unir pour décliner localement la tribune lancée il y a un peu plus d'un mois par 19 responsables syndicaux et associatifs nationaux « Plus jamais ça, préparons le jour d'après ».

Nous avons annoncé le 13 juin devant l'Hôpital Robert Picqué notre volonté de nous fédérer pour préparer le monde d'après et nous appuyer sur les nouvelles solidarités, forces et réseaux qui ont vu le jour



pendant le confinement. Nous avons choisi ce lieu menacé de démantèlement parce que la lutte pour son maintien est un exemple des multiples combats que nous avons à mener.

La tribune part du constat partagé que « La crise du coronavirus qui touche toute la planète révèle les profondes carences des politiques néolibérales ». Et nous le savons, celles et ceux qui sont aux manettes vont poursuivre dans cette voie. Ils et elles comptent profiter de cette crise et de la très grande vulnérabilité dans laquelle elle a plongé des millions d'hommes et de femmes salarié·es, de chômeurs et de chômeuses, de précaires pour renforcer leur pouvoir. Ils et elles veulent continuer le saccage et la privatisation des services publics, la dérégulation du travail et renouer avec une croissance irréfléchie, source de périls environnementaux irréparables et d'inégalités toujours plus grandes. Ce qu'ils et elles préparent, c'est une crise encore plus grave. Un changement de modèle de société s'impose, et nous ne pouvons faire confiance à nos décideurs pour le construire. Les dernières décisions pour venir au secours des « entreprises stratégiques en difficulté » sans aucune contrepartie écologique ni sociale en sont la preuve.

Nous avons donc décidé de réunir nos forces, nos expertises et nos solidarités pour résister, mener des combats d'ampleur mais aussi pour tout réinventer : le monde comme il va, mais aussi notre façon d'agir, de lutter, de vivre.

Nous avons décidé d'agir localement et travailler à partir des « 34 mesures de sortie de crise » qui sont versées au débat public par le collectif national. Nous ne partons pas de rien, nous avons même, collectivement, une grande expérience. Nos combats émancipateurs, féministes, sociaux, écologiques et démocratiques ont porté des exigences qui sont devenues incontournables face à la crise planétaire que nous vivons. Nous proposons aussi la préparation d'états généraux du mouvement social qui permettront de fédérer les luttes, les idées, les alternatives.

Ce collectif est ouvert à tous et toutes : rejoignez-nous !

La liste des organisations signataires, des 34 mesures et les initiatives à venir en Gironde sont consultables sur le site <a href="https://jourdapres33.org/">https://jourdapres33.org/</a>

Prochain rendezvous le 27 mai

Construisons LES jours d'après 33